

Calcul mental (5 min): Cette semaine nous ferons des petites séries de calculs pour réviser les tables de multiplication.

Prenez un chronomètre, cliquez sur le lien ci-dessous et affichez la pièce jointe tout en démarrant le chronomètre.

[calcul mental application](#)

Faites les 20 calculs. Notez votre temps quand vous avez fait le dernier.

Corrigez-vous à l'aide du lien ci-dessous.

[calcul mental correction](#)

Vous pouvez m'envoyer votre score et votre temps si vous le souhaitez

Géographie CM2 : L'union européenne.

- ➔ Revoir la leçon de la dernière fois (voir ci-dessous)
- ➔ Faire le petit jeu sur le placement des pays de l'Europe. <https://www.lumni.fr/jeu/le-continent-europeen-ses-50-pays#containerType=folder&containerSlug=cartes-interactives>.
- ➔ Cliquez sur les différents pays pour avoir des informations sur celui-ci.

- ➔ Grâce à l'application, listez les 27 pays qui composent l'union européenne (attention, dans le jeu, il est écrit que 28 pays composent l'union européenne. Cela n'est pas à jour car le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'union européenne depuis le 31 janvier 2020).

L'Europe est un continent. Sur le plan Géographique, elle est séparée de l'Asie par les Monts de l'Oural au Nord-est et le Massif du Caucase au Sud-est.



Il ne faut pas confondre l'Europe et l'Union européenne. L'Union européenne ou UE est le regroupement de certains pays européens désireux de s'unir volontairement sur les plans économique, monétaire et politique.

L'Union européenne

Le traité de Paris - 1951

Signé à Paris le 18 avril 1951, le traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) a été conclu pour 50 ans. Par ce traité, les six pays signataires (l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas) mettent en œuvre un espace de paix, de coopération et d'échanges commerciaux.

Le traité de Rome - 1957

Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas signent à Rome un traité, qui crée la Communauté Economique Européenne (CEE). Elle fait suite au succès de la CECA : elle a pour but de créer une politique économique commune dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des transports.

Le traité de Paris a été mis en place après le discours d'un ministre français, Robert Schumann, sur la construction européenne.



Le drapeau de l'Union européenne



Après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), l'Europe est ravagée.

En 1945, les pays alliés ainsi que d'autres pays du monde fondent l'organisation des Nations Unies (ONU) dans le but de maintenir la paix dans le monde.

En **1957**, six pays (la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie) s'unissent pour redresser l'économie et garantir la paix en créant la **Communauté Economique Européenne** (la CEE).

Cette organisation s'est progressivement élargie à d'autres pays d'Europe et a pris le nom d'**Union européenne en 1993**.

Aujourd'hui, l'Union européenne comprend 28 pays membres.

C'est un espace de libre circulation des marchandises. Il n'y a plus de taxes douanières et des échanges de marchandises plus libres.

En 2002, l'union a créé une monnaie unique : l'Euro



Attention, depuis le 31 janvier 2020 le Royaume-Uni a fait le choix de quitter l'union européenne. Il n'y a donc plus que 27 pays qui constituent l'Union européenne.

Pour en savoir plus, vous pouvez cliquer sur ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=AlerxA00t0E>